ANNEXE 26

Ville de Leuze-en-Hainaut

AVIS D'URBANISME
ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

Srl MAISONS BAIJOT
(M. Lionel Dacos)

Le terrain concerné est situé

Rue de la Forge à 7904 Willaupuis - cadastré 07 A 455d

Le projet consiste en

Construction de 2 habitations

Publicité en vertu de l'article D.IV.41 et R.IV.40-1 §1er 7° du Codt renvoyant au décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 le mardi ; de 8h00 à 12h00 les jeudi et vendredi ; et sans rendez-vous le mercredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00 à l'adresse suivante : Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut. Prendre rendez-vous soit par mail : urbanisme@leuze-en-hainaut.be soit par téléphone au 069/59.02.69 ou 069/59.02.51

Affichage le 06/11/2026
Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12/11/2026 au 11/12/2026

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@leuze-en-hainaut.be.

Par le Collège :

Le Directeur Général,
R. Bral .

Le Député-Bourgmestre,
H. Cornillie.